

La gazette des capellorémyens

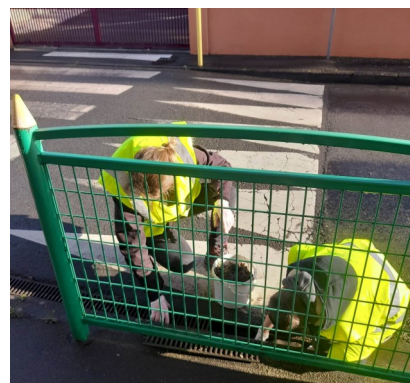
Avril 2023

lagazettedescapellorémyen@gmail.com

Fermeture mairie et agence postale : La mairie et l'agence postale seront fermées le samedi 8 avril, le samedi 22 avril et le samedi 6 mai. Merci pour votre compréhension.

Permanences déchets verts : Les prochaines permanences déchets verts se dérouleront le samedi 15 avril et le samedi 29 avril.

Journée citoyenne du CMJ : La journée citoyenne du CMJ s'est déroulée le dimanche 26 mars. Des travaux de nettoyage, de ramassage de déchets, de peinture, de traçage sur le terrain de loisirs de la salle des fêtes... Merci aux bénévoles qui ont participé, merci également aux jeunes du CMJ pour leur participation.



France Services : Désormais, une nouvelle permanence s'est ouverte au Luart. Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner. Avec ses 4 antennes « France Services » basées à Montmirail, Le Luart, Tuffé-Val-de-la-Chéronne et La Chapelle-du-Bois, la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise permet aux habitants d'être aidés dans leurs démarches administratives quotidiennes en lien avec la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. Au sein des espaces France Services, deux agents vous accueillent et vous accompagnent pour effectuer des formalités en ligne auprès des organismes suivants : Les Finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), l'Agence nationale des titres sécurisés, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Mutualité sociale agricole (MSA), la Caisse d'assurance retraite, les services des ministères de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise) et de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), la Poste, (accompagnement sur l'utilisation des services en ligne), pôle emploi (information sur vos droits), la mise en place de ce nouveau service de proximité représente un enveloppe budgétaire de 57 000 €. La Communauté de communes finance 27 000 €, l'État prend en charge le reste. **Les permanences :** **Tuffé-Val-de-la-Chéronne** – Mairie, rue de la Mairie, Lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 **La Chapelle-du-Bois** – Bibliothèque, 2 rue de Mamers Mardi de 13 h à 17 h et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30, **Montmirail** : mercredi de 13 h 30 à 17 h 30 et samedi de 8 h 30 à 12 h 30 **Mairie, 11 place du Château, Le Luart** : mardi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ?

CARTES GRISSES, IMPÔTS, EMPLOI, SANTÉ, RETRAITE, JUSTICE
LOGEMENT, FAMILLE, PIÈCES D'IDENTITÉ



Les conseillers France services vous accompagnent !

4 ANTENNES FRANCE SERVICES À VOTRE DISPOSITION

La Chapelle-du-Bois, Le Luart,
Montmirail et Tuffé-Val-de-la-Chéronne

(horaires d'ouverture, voir au dos)

L'HUISNE
SARthoise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lotissement : Les travaux du lotissement de La Delandière sont maintenant démarrés. 13 lots sont à la vente au prix de 48€ / mètre carré. La surface des parcelles est comprise entre 350 et 500 m². Vous pouvez contacter la mairie pour obtenir plus d'informations ou consulter le plan des parcelles disponibles. Renseignements au 02 43 93 46 12.

Opération tranquillité : Vous partez en vacances, pour éviter les cambriolages, signalez votre absence et bénéficiez de l'opération tranquillité vacances en vous inscrivant en ligne sur www.service-public.fr. n'hésitez pas à prendre contact avec la gendarmerie pour obtenir plus d'informations.

Guichet unique OPAH et PTRE : Il s'agit d'un dispositif proposé par plusieurs acteurs : l'Etat, le Département, l'Agence nationale de l'habitat, l'Agence de l'eau et la Communauté de communes. L'objectif est d'optimiser les financements publics à destination des propriétaires souhaitant réhabiliter leurs logements. Outre les conditions de ressources, il y a des conditions d'éligibilité :

- le logement doit avoir au minimum 15 ans,
 - il ne faut pas avoir contracté un prêt à taux zéro au cours des cinq dernières années,
 - le montant des travaux doit être de 1 500 € minimum,
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Le cabinet Inhari tient des permanences au sein des locaux de la Communauté de communes les lundis de 10 heures à 12 heures et les mercredis de 14 heures à 16 heures. Nous avons maintenant une permanence en mairie à la Chapelle Saint Rémy le 2ème jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h00. Vous pouvez prendre les renseignements en mairie au 02 43 93 46 12 ou auprès du cabinet INHARI au 02.61.67.18.75.

Les permanences ont lieu uniquement sur rendez-vous. Contact pour la prise de rendez-vous : 02.61.67.18.75

Un premier contact peut se faire par téléphone au **0 800 710 491** ou par mail opahhuisnesarthoise@inhari.fr



Manifestation et mobilisation contre la fermeture d'une classe : Le samedi 1er avril se tenait une manifestation contre la fermeture d'une classe au sein de notre école. Cette fermeture a été annoncée par les services de l'éducation nationale il y a maintenant quelques semaines. Les parents d'élève se sont mobilisés. Mr Vogel, sénateur, Mr Grelier, député sont venus constater et apporter leur soutien, ils ont pu échanger avec les parents.



Agenda des capellorémyens : Le dimanche 16 avril dès 14h00, Move Games Friend, chasse à l'œuf, rdv place de l'église, 2€. Le samedi 22 avril, soirée dansante du comité des fêtes, réservation auprès des commerçants ou au 0659472599. Le samedi 6 mai, atelier théâtre de lombron, salle des fêtes dès 20h. Le dimanche 14 mai, bric à brac, générations mouvement.